

ÉDITORIAL

Mohammed VI ou la monarchie visionnaire

Professeur Jean-Yves de Cara

Avec *Mohammed V ou la monarchie populaire*, Charles Saint-Prot illustre l'art de la biographie, le livre, *Mohammed VI ou la monarchie visionnaire* (éditions du Cerf, 2019), qu'il consacre, avec Zeina el Tibi, à Mohammed VI, roi visionnaire, consiste en une réflexion sur l'art de la politique et sur le lien entre la tradition et le progrès. Le lecteur ne doit pas s'attendre à un récit mais à un point de situation sur la vision de l'homme d'État pour son pays et sur l'action du Roi, à une étape marquante, la vingtième année de son règne.

Le Roi Mohammed VI poursuit l'œuvre des rois qui ont fait le Maroc. La monarchie marocaine est nationale, enracinée dans le pays et dans l'histoire depuis le VIII^e siècle ; le Roi incarne le lien entre le passé et l'avenir, entre la population et l'État. Commandeur des croyants, il garantit l'intégrité d'un Islam du juste milieu. Chef de l'État, il n'est pas la Reine d'Angleterre ou le Roi d'Espagne mais il veut être la tête d'une monarchie gouvernante pour répondre aux attentes du peuple et conformément à l'intérêt de la nation dont sa personne symbolise l'unité. Il est, selon la conclusion du livre, un « *Roi capitaine* » qui fixe le cap, les grandes orientations et conduit « *l'évolution tranquille* » du pays vers la modernité.

Dans son action, le Roi Mohammed VI s'est révélé un homme de terrain, dévoué à son pays. La tâche est immense ; elle vise à déjouer le complot séparatiste qui porterait atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc, en particulier au Sahara marocain, à préserver la sécurité physique et morale du Royaume, à combattre le terrorisme, à poursuivre un effort remarquable en matière de développement économique, à installer la régionalisation source d'initiatives locales, à accompagner ce développement économique par le progrès social qui est considéré comme une priorité absolue. Ces préoccupations concrètes n'ont pas distrait Mohammed VI de la conduite d'une politique étrangère brillante qui révèle un diplomate habile, animé par une vision régionale et continentale, sensible aux évolutions du monde et aux périls du temps. Ainsi le Maroc apparaît en mesure de renforcer son rôle central pour la stabilité au sud de la Méditerranée et pour la nécessaire progression du dialogue entre les deux rives.

Tout en respectant les grands principes de la tradition de la monarchie marocaine, ce Roi, né en 1963, incarne la transformation du Maroc et l'ouverture au monde. Son métier de Roi, Mohammed VI l'exerce pleinement, suivant la mise en œuvre des chantiers, intervenant personnellement pour stimuler ou sanctionner les administrateurs défaillants, le livre de Charles Saint-Prot évoque aussi la dimension humaine du souverain, le père attentif qui veille à l'éducation de ses enfants, consacrant une attention particulière à la formation du Prince héritier, progressivement associé aux fonctions officielles.

Charles Saint-Prot
avec Zeina el Tibi

Mohammed VI ou la monarchie visionnaire



L'ouvrage, très dense, fait le point sur les nombreux chantiers d'infrastructures, de réforme économique sociale et institutionnelle, ouverts par le Roi Mohammed VI dès son intronisation en 1999. Le nouveau règne a marqué non pas une rupture mais un changement de style et il dénote une conception nouvelle de gouvernance. Tout en demeurant attaché à l'essentiel du régime, sa légitimité religieuse et constitutionnelle, sa fibre populaire, son patriotisme historique, le monarque entend le hisser au rang de « *monarchie citoyenne* ». Il s'est attaché très tôt à renforcer l'État de droit pour solder les comptes du passé, puis le Roi a dessiné une vision personnelle de son rôle et de l'évolution du pays pour construire une nation moderne destinée à compter parmi les pays émergents. Aussi, les auteurs ont pris le parti de décliner en autant de chapitres « *la vision* » de Mohammed VI dans les différents domaines de son action : institutionnelle, religieuse, nationale, sociale, en matière de développement durable et évidemment la vision internationale et africaine.

Des thèmes essentiels sont à retenir

Sous l'angle institutionnel et politique le Roi Mohammed VI incarne l'alliance de la tradition et du progrès. La réforme constitutionnelle entreprise en 2011 n'est pas fortuite. Elle n'est pas un reflet de l'air du temps ou le résultat d'un illusoire « *printemps arabe* ». La Constitution s'inscrit dans la continuité de la pensée du sultan Mohammed V qui avait jeté les bases d'une monarchie démocratique. Ce texte consacre la régionalisation lancée à Marrakech en 2010, il vise à constitutionnaliser les droits de l'homme et les libertés publiques et à renforcer le lien social tout en rééquilibrant les pouvoirs par le renforcement de la fonction de premier ministre et du rôle de la chambre des représentants. La monarchie gouvernante répond aux attentes du peuple car elle permet l'exercice efficace de l'autorité mais non pas un exercice solitaire du pouvoir, le Roi étant entouré de nombreuses institutions spécialisées. Il faut souligner que le Roi impose certaines exigences comme la reddition des comptes et la lutte contre la corruption avec notamment la création d'une Commission nationale en 2017. Il donne l'impulsion à une dynamique réformatrice globale marquée par de nombreuses initiatives : nouveau code de la famille, la *Moudawana* (2004), l'Initiative pour le développement humain (2005), la réforme du champ religieux, l'initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie des provinces du sud et le règlement du conflit artificiel sur le Sahara marocain (2007), la régionalisation, l'institution d'un Conseil économique social et environnemental (2011)...

L'ouvrage démontre également que la légitimité et la stabilité du régime sont indissolublement liées à la religion. Le Roi a su répondre aux tentatives d'instrumentalisation du religieux à des fins politiques révolutionnaires ou terroristes et aux attaques ou aux caricatures antimusulmanes depuis septembre 2001. La tolérance, l'humanisme de l'Islam malikite permettent de juguler la propagande extrémiste, à travers notamment le pacte des Oulémas. Par sa personnalité, le Roi contribue au dialogue des civilisations illustré par la visite du Pape François à Rabat en 2019 et il affirme l'existence de l'Islam du juste milieu face à l'Islam politique.

Le règne de Mohammed VI est aussi marqué par le développement spectaculaire du pays sur le plan économique et social. Le développement a été favorisé par l'essor de l'industrie, l'expansion des écosystèmes sectoriels tel Tanger Med, le lancement d'activités de haute technologie (satellites marocains en 2017-2018), tandis qu'une stratégie et un modèle de développement durable prennent forme avec les énergies renouvelables et la politique de protection de l'environnement. Sur le plan social, la politique inspirée par le Roi Mohammed VI s'est révélée audacieuse. La création d'un Conseil national des droits de l'homme résulte d'une vision large des droits humains qui englobe les Marocains résidant à l'étranger et place l'administration face à ses responsabilités. Parallèlement, l'Initiative nationale de développement humain (INDH) lancée en 2005 vise à désenclaver les zones défavorisées, à lutter contre la précarité et à mettre en place une économie solidaire au profit des personnes les plus démunies, à commencer par les femmes et les jeunes enfants. Toutefois, ce sont sans doute les efforts en faveur de la promotion de la femme, peu communs dans le monde arabe, qui constituent la plus emblématique des réformes, voulue et imposée par le Roi contre les résistances conservatrices y compris au sein des partis politiques

Enfin, les auteurs insistent sur la vision nationale du souverain qui n'est pas le moindre aspect de la politique du Roi Mohammed VI. Dans l'ordre interne, elle exprime fortement l'alliance du Trône et du peuple en particulier à travers la défense de l'intégrité territoriale du Maroc. Cela avait été exprimé dès Mohammed V par la volonté affirmée du Sultan de récupérer les provinces du Sud (Sahara marocain), illustré par la *Marche verte* et maintenu par le Roi Mohammed VI avec l'Initiative pour le statut d'autonomie considérée par les Nations Unies, dès 2007, comme un effort « *sérieux et crédible* » fait par le Maroc pour aller vers un règlement du dossier irritant du Sahara, entretenu artificiellement par l'Algérie. Dans l'ordre international, l'exception marocaine inscrite dans sa position géopolitique unique s'exprime autour de trois axes diplomatiques. Le premier est constitué par les relations de voisinage et de solidarité avec le Maghreb, le monde arabe, le Sahel et l'Afrique noire. La politique africaine conduite par le Roi Mohammed VI est inscrite dans l'Histoire ; le retour dans l'Union africaine en janvier 2017 est de nature à favoriser la réforme de l'organisation et à dynamiser la coopération interafricaine. Le second axe consiste dans les partenariats ; avec la France, il est traditionnel et relève d'une amitié ancienne et privilégiée, avec l'Union européenne il prend la forme d'un statut avancé de coopération depuis 2007. Enfin, Charles Saint-Prot évoque la « *diplomatie tous azimuts* » du Maroc qui ne se limite pas à la Méditerranée ; certaines relations sont très anciennes comme les liens établis avec les États-Unis d'Amérique dès 1777, d'autres sont récentes et diverses avec la Russie, l'Inde, la Chine ou l'Amérique latine.

Assorti d'une bibliographie abondante et d'annexes utiles (plusieurs discours importants du Roi Mohammed VI ; glossaire très complet des termes arabes ; rappel chronologique de l'Histoire du Maroc depuis le VIII^e siècle ; généalogie du Roi ; carte du Maroc), riche en informations, inspiré par une connaissance approfondie du Maroc et de l'Islam, courageux dans les positions des auteurs qui vont à contre-courant de la pensée dominante, cet excellent livre qui établit un point d'étape sur le règne du Roi Mohammed VI. Reprenant la formule du Roi Mohammed V, les auteurs concluent que le Maroc est inéluctablement un « *trait d'union* » non seulement entre les continents et les civilisations contrairement à la théorie du *choc des civilisations*, mais encore entre « *les valeurs spirituelles et les forces matérielles, entre le respect des traditions ancestrales et le besoin de rénovation et de création* ».

Charles Saint-Prot, avec la collaboration de Zeina el Tibi, Mohammed VI ou la monarchie visionnaire, éditions du Cerf, 2019.



La continuité



C'est la force des monarchies de ne pas être liées à l'éphémère, au passager, aux calculs de l'instant. Parce qu'elles sont caractérisées par la continuité, les monarchies sont mieux placées pour prévoir et organiser l'avenir. Le principe de continuité est illustré au sommet de l'État par le fait que la monarchie est comme une chaîne où les maillons s'ajoutent les uns aux autres. Le Roi Mohammed V avait veillé à ce que son fils, le futur Hassan II, reçoive une éducation de haut niveau pour bien faire son métier de roi. Hassan II associa très jeune le Prince héritier Mohammed, le futur Mohammed VI, aux affaires de l'État.

De nos jours le Roi Mohammed VI attache une attention particulière à l'éducation du Prince Héritier Moulay el Hassan, 16 ans, qui a déjà représenté le Maroc dans de nombreux événements, par exemple la cérémonie de sortie de la 19^e promotion du Cours Supérieur de Défense et de la 53^e promotion du Cours État-Major du Collège royal militaire de Kenitra, le 26 juin, et inauguré, au nom du Roi Mohammed VI, de grands projets initiés par son Père, par exemple, le 28 juin 2019, la troisième phase du grand port de Tanger Med, l'un des plus importants *hubs* de transbordement en Afrique et en Méditerranée.

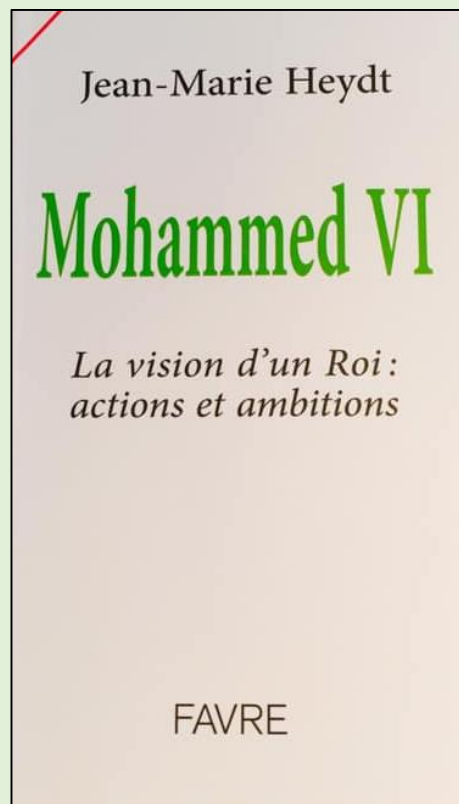
Mohammed VI, la vision d'un Roi : action et ambitions

Connaissons-nous ce pays méditerranéen voisin qu'est le Maroc ? La proximité géographique ne confère pas nécessairement cette connaissance de l'autre ! Alors, que sait-on concrètement des efforts impressionnants qui ont été faits ces vingt dernières années par Mohammed VI, depuis son accession au trône, pour promouvoir le pluralisme politique, pour répondre aux doléances des Marocains et pour repositionner cet État sur la scène internationale ?

Cet ouvrage du professeur Jean-Marie Heydt tente de mettre en lumière quelques éléments majeurs qui ont marqué son histoire récente et qui permettront au lecteur de percevoir ce Maroc moderne. Qu'il s'agisse de sa gestion intérieure, de son intégration européenne, de son *leadership* africain ou encore de ses relations approfondies avec les grandes puissances de ce monde, le Maroc offre cette exceptionnelle opportunité de poser un regard, de découvrir ou tout simplement se remémorer les transformations réalisées durant cette période de vingt années de règne.

Jean-Marie Heydt est docteur ès sciences de l'éducation comparée, enseignant universitaire suisse, membre du conseil scientifique de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris et membre du Centre d'étude et de prospective stratégique, expert au Conseil de l'Europe

**Retrouvez
tous nos bulletins
sur le site Internet de l'OEG**



OEG • 42 avenue Montaigne • 75008 Paris (France)

Suivez-nous sur **Twitter** : @Obsetudesgeopo et sur **Facebook** : Observatoire d'Etudes Géopolitiques - OEG

ACTIVITÉS



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Forum de l'IMRI

Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, a prononcé le discours inaugural du Forum de l'Institut marocain de relations internationales, le 21 juin 2019. Son discours a porté sur « *la géopolitique du Maroc dans un monde tourmenté* ». Il a notamment exposé que les constantes géopolitiques expliquent la vitalité de la diplomatie marocaine. Cette diplomatie s'articule autour de trois grands axes :

- **Le premier axe** concerne les relations de voisinage et de solidarité, c'est-à-dire le Maghreb, le monde arabe, le Sahel et l'Afrique noire.
- **Le deuxième axe** est celui des relations de partenariat, à commencer par le partenariat traditionnel avec la France.
- **Le troisième axe** est la dimension internationale au sens le plus large (États-Unis, Russie, Asie, Amérique du sud...).

Trophée de l'Africanité



Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques a reçu le *Trophée de l'Africanité*, à Casablanca le 22 juin 2019.

Colloque sur l'évolution institutionnelle du Maroc (8 et 9 juillet)

Charles Saint-Prot, Frédéric Rouvillois et Christophe Boutin participent au Colloque « *1999-2019 : vingt ans de réformes politiques, juridiques et institutionnelles sous le Règne de S.M. le Roi Mohammed VI* », les 8 et 9 juillet 2019 à Marrakech. Le colloque est organisé par la Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD) fondée et animée par les professeurs Ahmed Bouachick, membre du conseil scientifique de l'Observatoire d'études géopolitiques, et Mohammed Benyahya, en coopération avec la Fondation Hanns Seidel. La REMALD est éditée en partenariat avec LexisNexis

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- **Directeur général** : Dr Charles Saint-Prot
- **Présidente déléguée** : Dr Zeina el Tibi
- **Direction des programmes** : Professeur Christophe Boutin
- **Président du Conseil scientifique** : Professeur Jean-Yves de Cara
- **Direction des études** : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois
- **Secrétaire général** : Ronan Wanlin
- **Communication** : Layla Muller

Siège de l'OEG : 42 avenue Montaigne, 75008 Paris (France).

Secrétariat : du lundi au vendredi de 09h00 à 18h30.

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / **Fax** : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : etudesgeo@yahoo.com

Site : etudes-geopolitiques.com

Directrice de la publication : Dr Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

Membres du conseil scientifique de l'OEG :

Professeur Ahmed Bouachik

Professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin

Professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara

Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillen Schmidt

Avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Jean-Marie Heydt

Universitaire, expert au Conseil de l'Europe (Suisse)

Dr François-Bernard Huyghe

Docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve

Professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali

Professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon

Professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli

Avocat, professeur à l'université de Corse

Professeur Thierry Rambaud

Professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois

Professeur à l'université Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy

Économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot

Docteur en science politique (HDR), géopolitologue

Professeur Jamal el Shalabi

Professeur agrégé en sciences politiques à l'Université Hachémite de Zarka (Jordanie)

Dr Jamal Sanad Al Suwaidi

Directeur général Emirates Center for Strategic Studies and Research (ECSSR) d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi

Docteur en droit public, essayiste

Doyen Christian Vallar

Professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie

Économiste, professeur émérite au Groupe HEC